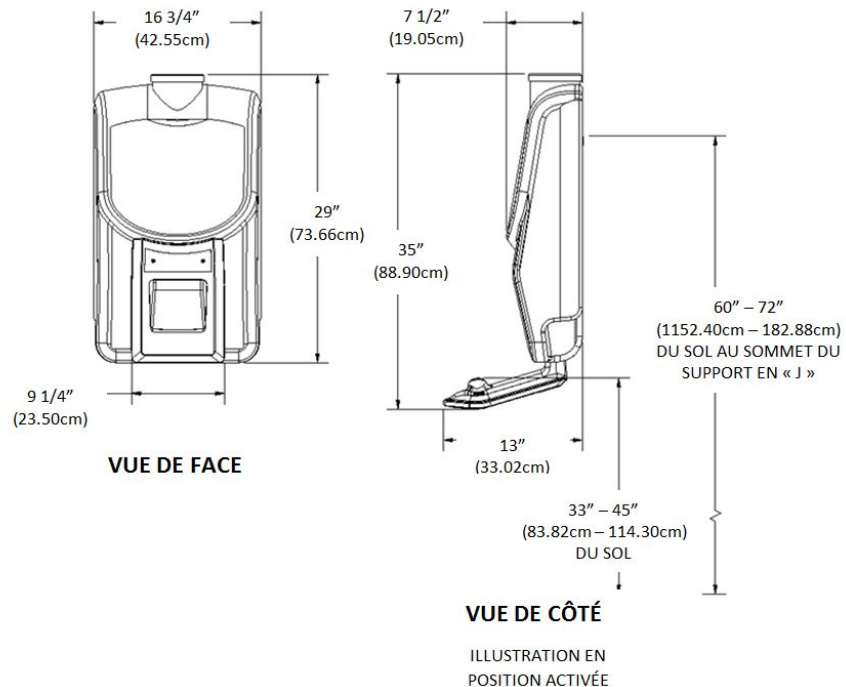




DESCRIPTION DU PRODUIT

Il s'agit d'une unité de lavage oculaire autonome portable, de capacité 10 gallons/38 litres, alimentée par gravité, à utiliser dans les zones où l'eau potable issue d'un réseau de distribution d'eau n'est pas disponible. Les unités s'adaptent à diverses options de montage, notamment le montage mural, sur plateau ou sur chariot.



LISTE DES COMPOSANTS

- A Douche oculaire alimentée par gravité Helios®
- B Support de fixation en « J »
- C Couvercle avec chaînette
- D Additif pour eau Hydrosep® (bouteille de 8 oz / 237 ml) [Non illustré]

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION DE LA DOUCHE OCULAIRE ALIMENTÉE PAR GRAVITÉ

PRÉCAUTION : Un support adéquat est recommandé.
L'unité pèse plus de 85 lb (38,5 kg) lorsqu'elle est remplie à pleine capacité.

1. Inspecter et rincer le réservoir.
2. L'unité doit être montée sur un mur. Les pommes de douche oculaire doivent se trouver entre 33 po (84 cm) et 45 po (114 cm) du sol lorsqu'elles sont en position ouverte.
3. Pour un montage mural, installer le support de fixation en « J » sur la tige de soutien appropriée, de sorte à avoir 60 po (1,52 m) à 72 po (1,83 m) entre le sol et le sommet du support de fixation en « J », à l'aide de vis de montage adéquates (les vis de montage ne sont pas incluses).
4. Remplir le réservoir avec de l'eau potable jusqu'à la partie supérieure de l'appareil, puis ajouter l'additif pour eau Hydrosep®. Suivre les instructions indiquées sur le conteneur Hydrosep®.
5. Tirer vers le bas le plateau de lavage oculaire afin de l'activer, puis vérifier que l'écoulement de l'appareil fonctionne correctement.

UTILISATION ET ENTRETIEN

1. Garder le plateau fermé pour protéger les pommes de douche oculaire et arrêter l'écoulement. Ne pas se pencher sur le plateau lorsqu'il est en position ouverte.
2. Nettoyer le réservoir avec du savon doux et de l'eau au besoin. Bien rincer et remplir à nouveau avec de l'eau potable jusqu'à la ligne de remplissage appropriée, puis ajouter l'additif pour eau Hydrosep®.
3. L'unité doit être vidangée, rincée et remplie avec de l'eau potable propre et de l'additif Hydrosep®. Encon recommande le nettoyage et le remplacement des fluides tous les 90 à 120 jours. Suivre les instructions indiquées sur la bouteille Hydrosep®.
4. Il faut activer l'unité pendant 15 secondes pour rincer les conduits et l'inspecter chaque année afin de vérifier son bon fonctionnement.
5. Remplir à nouveau jusqu'à la ligne de remplissage adéquate après chaque test, puis ajouter l'additif pour eau Hydrosep® dès que six gallons / 23 litres (cumulatifs) ou plus ont été utilisés lors des procédures d'essai. L'inspection doit inclure l'examen de la vanne reliant le réservoir et le plateau de lavage oculaire, et le réservoir doit être exempt de champignons, d'algues ou toute autre matière étrangère.
6. Les rapports de test doivent être conservés à des fins de vérification du respect des procédures.

INFORMATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

L'appareil Helios® répond aux exigences de la norme actuelle ANSI/ISEA Z358.1 relative aux équipements de douche d'urgence et de douche oculaire. Une copie intégrale du texte de cette norme peut être acquise auprès de l'ISEA (International Safety Equipment Association, association internationale des fabricants d'équipements de sécurité).

FORMATION

Tous les employés susceptibles d'être exposés à des matières dangereuses doivent être informés sur le site et formés sur l'utilisation correcte des douches d'urgence et des douches oculaires/ faciales. Les expériences passées ont montré que le traitement initial des premiers secours contre les produits irritants doit être le lavage des yeux et du visage pendant 15 minutes avant le traitement médical. Il est important de garder les paupières ouvertes et de bouger les yeux dans toutes les directions afin que l'eau coule sur toute la surface oculaire et dans les plis autour des yeux.

PIÈCES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES

01110764	Additif pour eau Hydrosep® (pack de 4, bouteilles de 8 oz / 237 ml)
01110738	Support de fixation en « J »
01052182	Couvercle avec chaînette
01110302	Chariot de transport

DÉCLARATION DE GARANTIE

ENCON DÉCLINE PAR LA PRÉSENTE TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UNE UTILISATION SPÉCIFIQUE ET DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERS, SOUS RÉSERVE DES DISPOSITIONS CI-DESSOUS.

Encon Safety Products garantit que pendant la période d'une année suivant la date d'achat de tout produit Encon, ledit produit sera exempt de tout défaut matériel ou de fabrication, si ce produit est correctement utilisé, entretenu et nettoyé dans des conditions normales, conformément aux instructions d'utilisation et d'entretien d'Encon, et si le produit est correctement installé (le cas échéant) conformément aux instructions d'installation d'Encon. En ce qui concerne le produit, la seule obligation d'Encon et le recours exclusif de l'acheteur dans le cadre de cette garantie consistent à réparer ou à remplacer un tel produit, sous les conditions suivantes :

1. Le défaut doit être signalé à Encon dans l'année suivant la livraison de l'équipement, et
2. La preuve d'un vice de matériau ou de fabrication doit être reconnue par Encon.

Encon exige la preuve de propriété d'origine pour la couverture de la garantie. Encon doit recevoir toute réclamation dans le cadre de cette garantie limitée durant une période d'un an suivant l'achat du produit.

NONOBTANT TOUTE DISPOSITION CONTRAIRE, ENCON NE SERA PAS TENU RESPONSABLE DE LA PERTE, DES DOMMAGES OU DES FRAIS DÉCOULANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT EN CONSÉQUENCE DE L'UTILISATION DE L'APPAREIL AVEC D'AUTRES PRODUITS OU DE TOUTE AUTRE CAUSE, Y COMPRIS TOUS LES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, SPÉCIAUX OU EXEMPLAIRES, EXCEPTÉ L'OBLIGATION D'ENCON DE RÉPARER OU DE REMPLACER LES PRODUITS DÉFECTUEUX COMME PRÉVU EXPRESSÉMENT DANS CETTE DÉCLARATION.

Les pièces de rechange achetées à Encon sont garanties pendant un an après l'expédition d'une pièce de rechange, ou jusqu'à l'expiration de la période de garantie du produit, la période la plus courte étant à retenir. Aucune garantie n'est donnée en liaison avec des produits qui sont modifiés sans le consentement écrit explicite d'Encon. Les mêmes limitations de garantie et les obligations d'Encon, comme indiqué ci-dessus, s'appliquent pour les pièces de rechange.

La responsabilité totale d'Encon découlant de cette garantie (y compris, mais sans s'y limiter, les réclamations au titre de la garantie), peu importe la tribune et indépendamment du fait que cette action ou réclamation est fondée sur la responsabilité délictuelle, contractuelle ou autre, ne dépassera pas le prix d'achat total du produit.



6825 W. Sam Houston Pkwy. N (77041)
P.O. Box 3826 • Houston, Texas (77253)
(713) 466-1449 • Fax (713) 466-1819
1-800-AT-ENCON / 1-800-283-6266
E-Mail : customerservice@enconsafety.com
Site Web : www.enconsafety.com